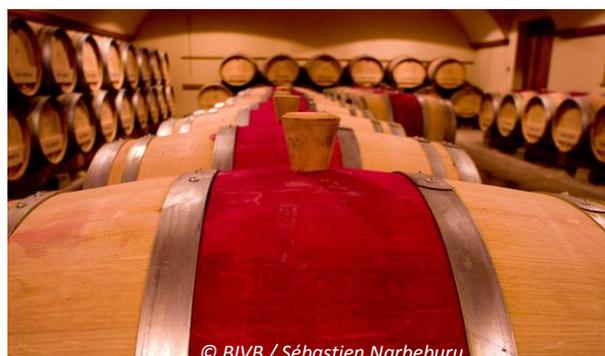


Point de situation marchés : 2019 une année exceptionnelle, mais des inquiétudes pour 2020

Bourgogne, 10 mars 2020

Après une année 2019 qui a renouvelé plusieurs records, les vins de Bourgogne restent prudents, dans un contexte international rempli d'incertitudes.

- Le cumul des millésimes 2018 et 2019 affiche un potentiel de commercialisations supérieur de 7 % à la moyenne des sorties de propriété de 2009 à 2018.
- Les transactions des 6 premiers mois de la campagne 2019-2020 sont impactées par la récolte 2019, plus faible que la précédente. Cependant, le millésime 2018 continue de répondre largement aux besoins du marché : + 20 % pour 48 % des volumes des 6 premiers mois 2019-2020. Ce volume de 2018 permet également de préserver de belles sorties de propriété en bouteilles : + 3 % pour 38 % des volumes des 6 premiers mois 2019-2020.
- Les chiffres 2019 à l'export sont excellents : + 9,2 % en volume et + 10,3 % en chiffre d'affaires. La Bourgogne a même dépassé, pour la première fois, le milliard d'euros en chiffre d'affaires à l'export !
Néanmoins, l'euphorie de ce nouveau record a été très rapidement contrebalancée par le contexte international. Les Etats Unis, 1^{er} marché à l'export des vins de Bourgogne, ont instauré une taxe de 25 % *ad valorem*, qui sera maintenue au moins jusqu'en août 2020. Le Royaume-Uni, 2^{ème} marché export, négocie un nouvel accord commercial avec l'Union Européenne, dont personne ne peut dire ce qu'il sera. Hong Kong, 4^{ème} marché en valeur, est secoué depuis plus de 9 mois par des troubles politiques. La Chine, 10^{ème} marché export, est frappée par une épidémie d'une rare ampleur, dont les conséquences économiques sont désormais mondiales.
- En France, les vins de Bourgogne développent leurs parts de marchés dans un circuit de distribution moderne en recherche de nouvelles perspectives de croissance. Parallèlement, la Bourgogne domine déjà l'offre disponible aux consommateurs dans le e-commerce, devenu circuit de distribution à part entière.



Marché régional : toujours porté par le millésime 2018

Des sorties de propriétés bien actives

La récolte 2019 atteint 1,234 million d'hl, en baisse de 15 % sur la moyenne 10 ans (2009-2018)

La récolte 2019 est bien moins généreuse que celle, très abondante, de 2018 (- 32 % / récolte 2018), mais les volumes de VCI 2018 (115 794 hl revendiqués sur la campagne 2019-2020) et la libération de la réserve interprofessionnelle en Crémant de Bourgogne (21 753 hl) ont un effet positif sur les volumes mis en marché. Ainsi, **le potentiel de mise en marché tenant compte du cumul des volumes 2018 et 2019 est supérieur de 7 %** à la moyenne des sorties de propriété 2009-2018.

La récolte 2019 en chiffres :

- ▶ 726 330 hl de vins blancs, hors VCI (- 21 % / moyenne 5 millésimes)
- ▶ 367 584 hl de vins rouges (- 10 % / moyenne 5 millésimes)
- ▶ 135 181 hl de Crémant de Bourgogne, hors réserve (- 21 % / moyenne 5 millésimes)

- **Vins blancs** : en baisse de 33 % / 2018. Néanmoins, la revendication du VCI 2018 permet de satisfaire la demande :
 - ▶ **AOC Régionales du Mâconnais** (21 % des volumes blancs en 2019) : - **40 % / 2018**. Avec les revendications de VCI 2018, le **cumul des volumes 2018 et 2019 est supérieur 9,6 % de la moyenne des sorties de propriété 2009-2018**.
 - ▶ **AOC du Chablisien** (34 % des volumes blancs en 2019) : - **24 % / 2018**. Avec les revendications de VCI 2018, le **cumul des volumes 2018 et 2019 est supérieur 11 % de la moyenne des sorties de propriété 2009-2018**.
- **Vins rouges** : en baisse de 26 % / 2018, avec des disparités suivant les appellations :
 - ▶ **AOC Régionales Bourgogne** (30 % des volumes rouges 2019) : - **11 % / 2018**
 - ▶ **AOC Mercurey et Mercurey Premier Cru rouges** (5 % des volumes rouges 2019) : - **22 % / 2018**
 - ▶ **AOC Bourgogne Hautes Côtes de Nuits et Bourgogne Hautes Côte de Beaune rouges** (13 % des volumes rouges 2019) : - **23 % / 2018**
- **Crémant de Bourgogne** : en baisse de 42 % / 2018. Grâce à la libération de la réserve Interprofessionnelle, le disponible atteint 156 934 hl (+ 4 % / moyenne des sorties de propriété 2009 -2018).



Les **6 premiers mois des sorties en vrac de la viticulture** (août 2019 à janvier 2020) sont logiquement **très impactés par la récolte 2019** : - **24 % / 6 mois** de campagne 2018-2019.

Sur cette même période, **les sorties en bouteilles de la viticulture continuent néanmoins de se développer**, par rapport à la même période de la précédente campagne : **+ 3 % pour presque 40 % des volumes de sorties en bouteilles.**

Cette belle croissance du format bouteille sur la période **est surtout due aux vins blancs** :

- **AOC Mâcon Villages** : + 20 % / 6 mois de campagne 2018-2019, pour 12,2 % des volumes
- **AOC Chablis** : + 12 %, pour 20 % des volumes
- **AOC Petit Chablis** : + 14 %, pour 6,8 % des volumes
- **AOC Bourgogne Aligoté** : + 12 %, pour 7 % des volumes

Pour mémoire, avec l'exceptionnelle récolte 2018, les **sorties de la viticulture pour la campagne 2018-2019** ont terminé **sur une hausse de + 7,8 %** comparées à la campagne 2017-2018.

Cette croissance des sorties a permis de **renouveler l'intérêt des marchés pour les vins de Bourgogne**. Ainsi, les évolutions de sorties en bouteilles de la viticulture sur les **moyennes à 5 ans et 10 ans** sont excellentes : respectivement **+ 13,3 % et + 11,1 %**.

- **Sorties de vins blancs 2018-2019** (954 627 hl) : + 8,7 % (campagne 1^{er} août 2017 / 31 juillet 2018) et + 12 % / moyenne 5 campagnes et + 9,8 % / moyenne 10 campagnes.
- **Sorties de vins rouges 2018-2019** (433 630 hl) : - 1 % / campagne 2017-2018 et + 8,7 % / moyenne 5 campagnes et + 4,4 % / moyenne 10 campagnes.
- **Sorties de Crémant de Bourgogne 2018-2019** (201 114 hl) : + 27,6 % / campagne 2017-2018 et + 33 % / moyenne 5 campagnes et + 40,2 % / moyenne 10 campagnes.

Transactions 2019-2020 : un début de campagne à deux vitesses

Les transactions des 6 premiers mois de campagne (août 2019 à janvier 2020) atteignent un volume de **318 029 hl pour le millésime 2019** (natures raisin et moût). Cela représente à peine **50 % des volumes échangés**, tous millésimes. **Ce début de campagne est donc ralenti par les seules transactions du millésime 2019**, qui baissent de **- 33 % / transaction millésime 2018 sur les 6 mois de campagne 2018-2019** (- 14 % / moyenne 5 campagnes).



© BIVB / Jessica Vuillaume

Sur ces 6 premiers mois de campagne, **les millésimes antérieurs à 2019, en fait essentiellement le millésime 2018, influencent positivement** les volumes de transactions pour atteindre 303 022 hl (48 % des volumes), soit **+ 20 % / 6 mois de campagne 2018-2019** (+ 27 % / moyenne 5 campagnes).

Les vins blancs et le Crémant de Bourgogne dynamisent les transactions de nature « vin » :

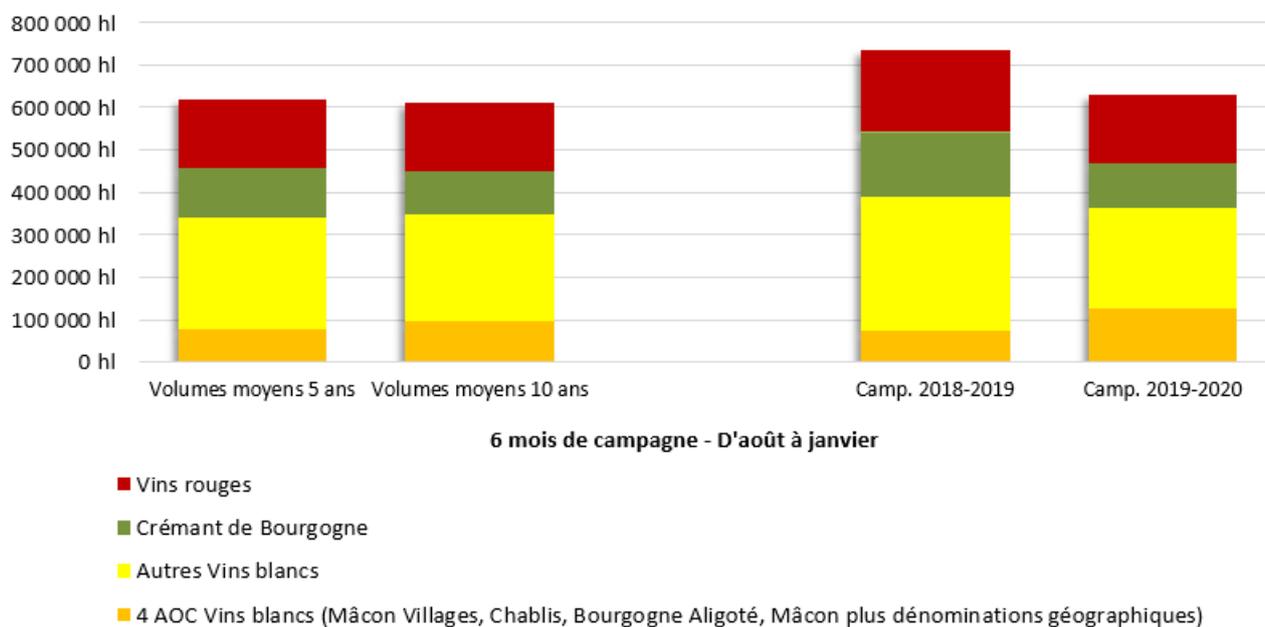
- AOC Mâcon Villages : + **88 %** / 6 mois de campagne 2018-2019, pour 24 % des transactions en vins blancs du millésime 2018.
- AOC Chablis : + **75,7 %**, pour 23 % des volumes
- AOC Bourgogne Aligoté : + **34,3 %**, pour 16 % des volumes
- AOC Mâcon plus dénomination géographique : + **148,8 %**, pour 8 % des volumes
- Vin de base Crémant de Bourgogne : + **13,9 %** / 6 mois de camp. 2018-2019, pour 28 % des volumes de transactions de vin de base Crémant de Bourgogne du millésime 2018.

Transactions tous millésimes de vins de Bourgogne

(Source : BIVB)

Transactions tous millésimes et toutes natures des vins de Bourgogne

(source : BIVB)



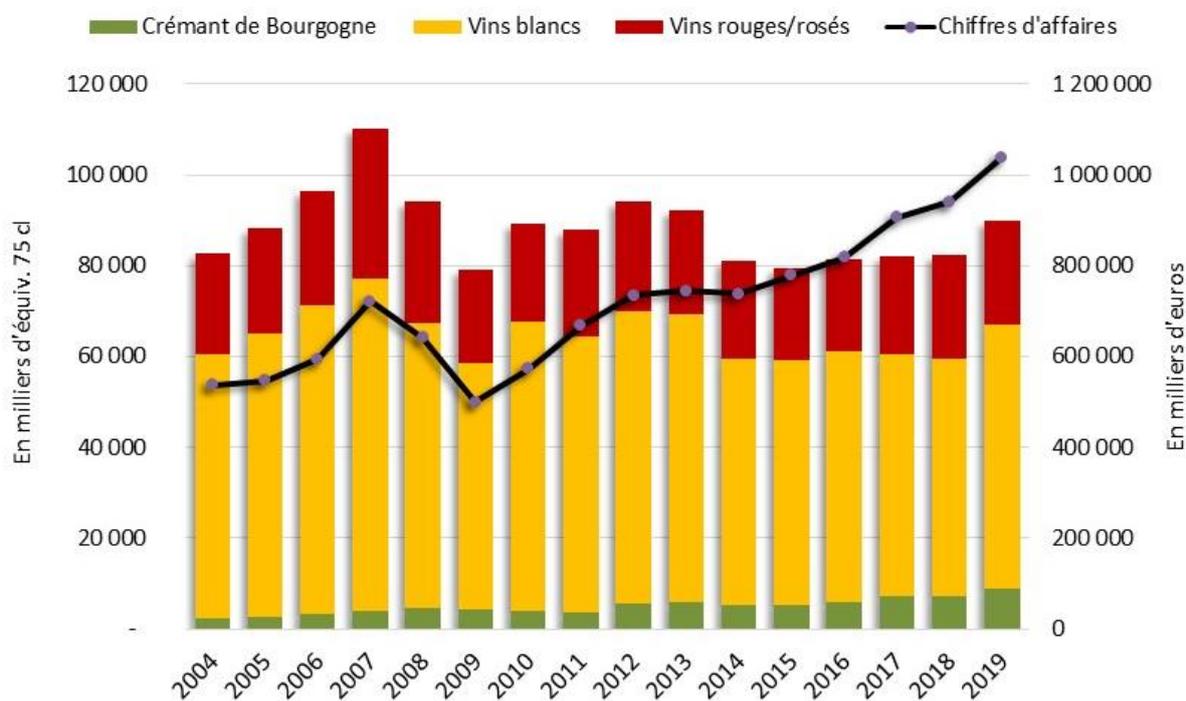
Export : un chiffre d'affaires record en 2019

2019 : la Bourgogne réalise environ 49 % de ses ventes à l'exportation, dans 168 pays

Les volumes de **vins de Bourgogne exportés poursuivent leur croissance**, relancée depuis 2015. **La qualité et le volume disponibles sur le millésime 2018 ont permis d'atteindre quasiment 90 millions de bouteilles 75 cl** (89,8 millions d'équivalent 75 cl, + **9,2 % /2018**). A la clé, les vins de Bourgogne réalisent même un **nouveau record, à plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires** (1,038 milliard d'euros, + **10,3 % / 2018**).

Historique des exportations de vins de Bourgogne

(Source : Douanes - BIVB – années complètes)



Sur le long terme, la croissance en volume des vins de Bourgogne est de + 2 % (2019 / moyenne de 15 ans). Les marchés ont répondu présents dès que la Bourgogne a proposé plus de vin, la qualité étant au rendez-vous. Mais, **les vigneron et négociants bourguignons restent prudents, car le contexte actuel et à venir pourrait changer les perspectives d'évolution des marchés.**

Les **Etats Unis**, premier marché à l'export des vins de Bourgogne, **ont ajouté en octobre 2019 une taxe de 25 % ad valorem à l'importation, qui vient d'être renouvelée pour 6 mois (jusqu'à août 2020).** Cette taxe, considérée comme injuste par la filière, fait suite au contentieux entre les Etats-Unis et l'Union Européenne dans le cadre du dossier Airbus/Boeing.

Le **Royaume Uni**, deuxième marché, est en pleine négociation d'un nouvel accord commercial avec l'Union Européenne et personne ne sait ce qu'il va en sortir. Ces deux pays représentent à eux seuls quasiment **40 % des volumes et du chiffre d'affaires** de la Bourgogne à l'export.

En 2019, tous les principaux marchés sont orientés à la hausse

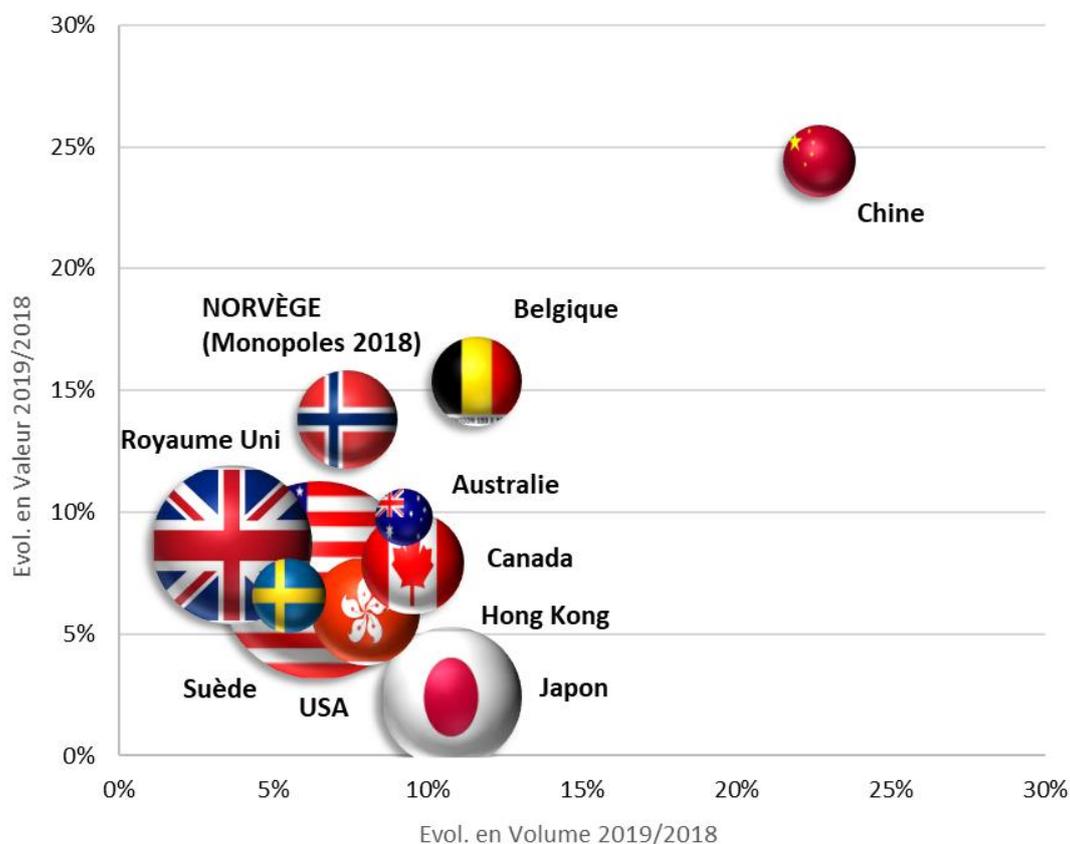
Les volumes exportés en 2019 sont légèrement dominés par les pays hors Union Européenne (52 %)

Sur l'année 2019, les 5 premiers marchés en volume des vins de Bourgogne restent les mêmes que depuis 2011 : États-Unis, Royaume-Uni, Japon, Belgique et Canada. Ce quinté regroupe 63 % des volumes exportés, pour 57 % du chiffre d'affaires.

États-Unis, Canada, Suède, Australie, Norvège et Hong Kong connaissent de très belles croissances depuis plusieurs années. Les pays, comme le Royaume-Uni, le Japon et Chine retrouvent quant à eux de la croissance sur 2019, après une année 2018 plus difficile.

Evolutions des exportations de vins de Bourgogne en 2019 / 2018

La taille des bulles est proportionnelle au chiffre d'affaires (Source : Douanes – BIVB et Monopole norvégien 2018)



États-Unis, 1^{er} marché export (22 % en chiffre d'affaires export, pour 21 % des volumes)



Evolution 2019 / 2018 : + 7,2 % en volume / + 6,5 % en valeur

La Bourgogne représente 34,6 % des volumes de vins blancs français d'AOC importés dans ce pays, pour 48,8 % du chiffre d'affaires en 2019. Depuis la mi-octobre 2019, suite aux subventions accordées par l'Union Européenne à Airbus, les vins tranquilles français subissent de plein fouet les représailles financières américaines, autorisées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). **Le 14 février 2020, Washington a annoncé que cette taxe de 25 % était maintenue 6 mois de plus.**

Cela inquiète les exportateurs de vins tranquilles bourguignons, car les chiffres du dernier trimestre 2019 (octobre à décembre), impacté par la taxe, affichent déjà une **baisse de 5 % en volume et de 17 % pour le chiffre d'affaires / dernier trimestre 2018**. Si l'on exclut l'effet « petite récolte de 2013 », il faut revenir à la crise économique de 2008 pour constater une baisse des exportations de vins de Bourgogne sur les Etats Unis.

Certaines appellations ont pourtant connu une bonne année 2019.

- Les **AOC Régionales Bourgogne progressent de + 10 % en volume** pour **+ 8 % en valeur / 2018**.
- Le **Crémant de Bourgogne** présente une évolution remarquable de **+ 22,8 % en volume** et en valeur.
- Les **AOC du Mâconnais tiennent leur part de marché**, + 0,9 % en volume, alors le **chiffre d'affaires sur 2019 baisse de - 4 % / 2018**.
- Les **autres AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus de Bourgogne** sont sensiblement impactées sur la fin d'année, mais restent sur de belles progressions en année globale : **+ 2,6 % en volume et + 6 % en valeur (2019 / 2018)**.

Royaume-Uni, 2^{ème} marché export en valeur (14 % en chiffre d'affaires, pour 17 % des volumes)



Evolution 2019 / 2018 : + 8,7 % en volume / + 3,7 % en valeur

Les vins de Bourgogne représentent 40 % des volumes de vins blancs français d'AOC exportés dans ce pays pour 56 % du chiffre d'affaires en 2019.

Dans le contexte d'incertitudes du Brexit, **les exportations de vins de Bourgogne au Royaume-Uni progressent de + 3,7 % en chiffre d'affaires (145,9 millions d'euros) en 2019**. **Les volumes exportés (14,9 millions de bouteilles) croissent également de + 8,7 %**, fortement **dynamisés par les vins blancs** de Bourgogne (83 % des volumes exportés) :

- **vins de Chablis** : + **13,5 %** en volume (+ 6 % en valeur, pour 37 % des volumes blancs)
- **AOC Régionales Mâcon blancs** : + **23 %** en volume (+ 18 % en valeur, pour 38 % des volumes blancs)
- **AOC Régionales Bourgogne blancs** : + **14,5 %** en volume (+ 5,2 % en valeur, pour 12 % des volumes blancs)

Bien que le **Crémant de Bourgogne** ne pèse que 3 % des volumes exportés, il soutient activement la progression du vignoble dans ce pays : + 66,6 % en volume et + 42 % en chiffre d'affaires.

Le Brexit, qui a longtemps inquiété la filière viticole française, apparaît maintenant comme un sujet moins prégnant, au regard de la Taxe Trump ou des effets économiques de l'épidémie de coronavirus Covid-19 en Chine.

Japon, 3^{ème} marché export en valeur (11 % du chiffre d'affaires export, pour 8 % des volumes)
Evolution 2019 / 2018 : + 2,4 % en volume / + 10,7 % en valeur



Sur 2019, le marché Japonais connaît une croissance de ses importations globales de vins (+ 7 % en 2019 / 2018). Ce contexte d'évolution à la hausse bénéficie aux vins de Bourgogne, en particulier **les vins blancs** : + 11,4 % (2019 / 2018) pour 59 % des volumes et + 15,5 % en valeur, pour 46 % du chiffre d'affaires.

Le Japon est un **marché historique pour les appellations Régionales Bourgogne**, qui représentent 45 % des volumes exportés (+ 10,2 % pour les AOC Régionales Bourgogne blanc) et 40 % du chiffre d'affaires (+ 24,6 % pour les AOC Régionales Bourgogne blanc). **Les vins de Chablis sont de retour**, avec une croissance de 7,9 % en volume et 4,5 % en chiffre d'affaires.

Les **AOC du Mâconnais poursuivent leur croissance sur ce marché**, + 35,6 % en volume pour les AOC Régionales Mâcon en blancs et + 46 % en volume pour les AOC Villages du Mâconnais.

Les vins rouges sont en recul sur 2019, mais les **appellations Grands Crus, Village Premier Cru et Village des Côtes de Beaune et de Nuits performant**, avec une croissance de + 17,3 % en volume et + 22 % en chiffre d'affaires (pour 72 % de la valeur des vins rouges de Bourgogne).

Même si le **Crémant de Bourgogne** représente seulement 5 % des volumes exportés, il participe de la réussite de la Bourgogne : + 39,6 % en volume et + 23 % en chiffre d'affaires.

L'accord de libre-échange avec l'Union européenne est entré en vigueur en 2018. Il commence à produire des résultats pour les vins de la Bourgogne et, plus globalement, les vins d'origine française (+ 10,7 % en volume et + 15 % en valeur / 2018).



© BIVB / Jessica Vuillaume

Hong Kong, 4^{ème} marché export en valeur (6 % du chiffre d'affaires export, pour 1 % des volumes)

Evolution 2019 / 2018 : + 5,9 % en volume / + 8 % en valeur



Hong Kong confirme sa croissance en chiffre d'affaires : + 8 %, pour un total de 66,8 millions d'euros en 2019. Les vins blancs de Bourgogne sont les principaux bénéficiaires, avec une belle évolution en volume : + 10,3 %. Cette situation est due en grande partie aux **AOC de Chablis qui réinvestissent ce marché**, après plusieurs années de baisse depuis 2016 (liées aux petites récoltes) : + 19,9 % en volume et + 22,2 % en chiffre d'affaires. Les AOC Régionales Mâcon blanc connaissent également une belle croissance : + 44,4 % en volume et + 49,7 % en valeur.

En vins rouges, les **AOC Grands Crus, Villages Premiers Crus et Villages des Côtes de Beaune et de Nuits sont très demandées** : + 28,3 % en volume (32 % de volumes de la Bourgogne) et + 17,2 % en chiffre d'affaires (59 % de volumes de la Bourgogne).

Face à la crise politique qui secoue Hong Kong depuis juin 2019, les importations de vins toutes origines chutent de - 19,7 % en volume et de - 22,9 % en chiffre d'affaires (2019/2018). Cette crise, qui impacte encore peu les exportations de vins de Bourgogne, risque de durer.

Canada, 5^{ème} marché export en valeur (6 % du chiffre d'affaires export, pour 9 % des volumes)

Evolution 2019 / 2018 : + 7,9 % en volume / + 9,5 % en valeur



Le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne au Canada (58,8 millions d'euros) affiche une poussée significative (+ 9,5 %), portée par les vins blancs (+ 12,8 %).

Seules les appellations Régionales Bourgogne en blanc, premier groupe d'appellations (40 % des volumes Bourgogne), surperforment en 2019 : **+ 45 % en volume et + 44,2 % en chiffre d'affaires**. Leur croissance est continue sur ce marché depuis plus d'une dizaine d'années. Elles sont passées de 1,4 million de bouteilles exportées (2010), à plus de 3 millions (2019).

Les Crémant de Bourgogne poursuivent leur croissance : + 3,5 % en volume et + 8,8 % en chiffre d'affaires.

2018 est la première année de l'entrée en vigueur du CETA, accord de libre-échange entre l'Union Européenne (UE) et le Canada. Cet accord abolit les barrières tarifaires et non tarifaires. **En 2019, il profite essentiellement aux AOC Régionales Bourgogne**. La Bourgogne est la troisième région exportatrice de vins français d'AOC au Canada et la première pour les vins blancs.

Pour les vins effervescents d'AOC français, la Bourgogne est la deuxième région exportatrice.

Suède, 9^{ème} marché export en valeur (3 % du chiffre d'affaires export, pour 6 % des volumes)

Evolution 2019 / 2018 : + 6,6 % en volume / + 5,5 % en valeur



Les ventes de **vin de Bourgogne sur le marché suédois connaissent une nouvelle année de croissance** en volume (+ 6,6 % / 2018) et en chiffre d'affaires (+ 5,5 % / 2018). Les vins de Bourgogne sont passés de 3,2 millions de bouteilles exportées en 2010 à 5,3 millions en 2019.

Les **vins blancs de Bourgogne représentent 56 % des volumes exportés pour 56 % du chiffre d'affaires**. Les AOC de **Chablis** et les AOC **Régionales Bourgogne progressent le plus** : respectivement 53 % des volumes de vins blancs (+ 1,2 % / 2018) et 38 % (+ 4,6 % / 2018).

Bien que **les vins rouges de Bourgogne** pèsent seulement 16 % des volumes exportés, ils **soutiennent activement la croissance** du vignoble dans ce pays : + 10,5 % en volume et + 15,9 % en chiffre d'affaires.

Les Crémant de Bourgogne, qui représentent 28 % des volumes, **poursuivent leur croissance** : + 11,6 % en volume et + 10,6 % en chiffre d'affaires.

Norvège, nouveau record de ventes au monopole Vinmonopolet*

Evolution 2018 / 2017 des ventes du Monopole* : + 7,4 % en volume / + 13,8 % en valeur



Les **ventes de vins de Bourgogne au sein des magasins du monopole ont atteint de nouveaux records**. En 2018, le volume commercialisé atteint 2,7 millions d'équivalent bouteille (+ 7,4 % / 2017) pour une valeur de 560 millions de NOK (+ 13,8 %), malgré un positionnement haut de gamme (tout est quasiment vendu à plus de 150 NOK).

Ces ventes sont portées par le Crémant de Bourgogne (800 000 bouteilles, + 25 % / 2017), **3^{ème} appellation effervescente la plus vendue** par le Monopole. La croissance des **vins rouges (+ 28 %)** vient essentiellement d'AOC Régionales Bourgogne (Coteaux Bourguignons, Bourgogne rouge et Bourgogne Hautes Côtes).

Les vins blancs restent majoritaires, malgré une baisse des ventes de - 3 %. Celle-ci est notamment **liée à l'AOC Chablis** en bag-in-box (petites récoltes successives). Il n'y a pas eu de report vers les AOC Régionales Mâcon, dont les ventes sont encore faibles.

** Les chiffres des douanes ne tenant pas compte de toutes les importations de la Norvège (certaines passent par d'autres pays), nous privilégions les données du Monopole. Les résultats de 2019 seront disponibles en mars.*

La Chine, 10^{ème} marché export en valeur (3 % du chiffre d'affaires export, pour 2 % des volumes)

Evolution 2019 / 2018 : + 24,4 % en volume / + 22,7 % en valeur



La Chine est le marché qui progresse le plus en volume : + 24,4 % sur 2019, avec un chiffre d'affaires excellent : + 22,7 % (28,8 millions d'euros).

Les **vins rouges** (78 % des volumes exportés) contribuent fortement à cette croissance en volume (**+ 36 %**), **en particulier grâce aux appellations Régionales Bourgogne** (+ 45,3 %, pour 73 % des vins rouges exportés) et aux **AOC Villages Premiers Crus et Village de la Côte de Beaune** (+ 25 %, pour 8 % des vins rouges exportés).

Cette croissance significative semble confirmer que de plus en plus de vins arrivent désormais directement en Chine continentale, sans passer par Hong Kong. Elle est d'autant plus appréciable que, depuis 2017, la Chine ralentit ses importations globales de vins (- 138,3 millions de litre importés entre 2019 et 2017). Ce ralentissement sera amplifié par les impacts économiques de l'épidémie de coronavirus Covid-19 et pourraient être visibles dans les résultats du premier trimestre 2020.

Australie, 14^{ème} marché export en valeur

Evolution 2019 / 2018 : + 9,8 % en volume / + 9,2 % en valeur



Les vins de Bourgogne progressent chaque année sur le marché australien. **C'est encore le cas en 2019, avec une hausse de + 9,2 % en valeur et de + 9,8 % en volume.**

L'Australie, petit marché en apparence, est **depuis longtemps dans le viseur des bourguignons** : il est passé de **802 550 bouteilles en 2010 à plus 1,5 million en 2019**. Sur cette même période, le chiffre d'affaires a plus que doublé, de 7,8 à 18,2 millions d'euros.

Toutefois, depuis le **début des incendies dramatiques, les exportations de vins de Bourgogne se sont arrêtées** : - 30 % en volume sur le dernier trimestre 2019 / dernier trimestre 2018. Les exportations des vins d'AOC français, souffrent davantage, à - 44 % sur la même période.

Sur les 12 mois 2019, même avec cette chute de fin d'année,

- ▶ **les Crémant de Bourgogne**, qui représentent 26 % des volumes, **poursuivent leur croissance** : + 59,3 % en volume et + 49,8 % en chiffre d'affaires.
- ▶ les appellations **Régionales Bourgogne et Mâcon en blanc** demeurent majoritaires, avec 49 % des volumes blancs exportés (**+ 6,4 % / 2018**) pour 39 % du chiffre d'affaires (**+ 9,2 % / 2018**).
- ▶ en vins rouges, les **AOC Grands Crus, Villages Premiers Crus et Villages des Côtes de Beaune et de Nuits performant** : + 15,5 % en volume (28 % de volumes rouges de la Bourgogne) et + 13,5 % en chiffre d'affaires (52 % du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne rouges).

Résultats export des vins de Bourgogne, année 2019, sur les principaux marchés

(Source : BIVB / Douane)

| Export Bourgogne | Part de marché 2019 | | 12 mois 2019 | | Variation en % | |
|---------------------|---------------------|--------|------------------|-------------|----------------|--------|
| | Volume | Valeur | 1 000 bouteilles | 1 000 Euros | Volume | Valeur |
| ETATS-UNIS | 22% | 23% | 18 598 | 225 565 | 7,2% | 6,5% |
| ROYAUME-UNI | 17% | 15% | 14 944 | 145 944 | 8,7% | 3,7% |
| JAPON | 9% | 11% | 7 533 | 113 003 | 2,4% | 10,7% |
| HONG KONG | 1,4% | 7% | 1 168 | 66 868 | 5,9% | 8,0% |
| CANADA | 9% | 6% | 7 724 | 58 795 | 7,9% | 9,5% |
| SUISSE | 2% | 5% | 1 690 | 53 340 | 7,0% | 27,0% |
| BELGIQUE | 9% | 5% | 8 064 | 45 428 | 15,4% | 11,6% |
| ALLEMAGNE | 4% | 3% | 3 720 | 32 974 | 10,3% | 11,6% |
| SUÈDE | 6% | 3% | 5 352 | 30 614 | 6,6% | 5,5% |
| CHINE | 2% | 3% | 2 017 | 28 839 | 24,4% | 22,7% |
| DANEMARK | 3% | 3% | 2 475 | 26 418 | 18,6% | 13,2% |
| TAÏWAN | 0,8% | 3% | 698 | 26 102 | 25,7% | 38,6% |
| PAYS-BAS | 4% | 2% | 3 600 | 23 362 | 7,1% | 3,0% |
| AUSTRALIE | 2% | 2% | 1 596 | 18 255 | 9,8% | 9,2% |
| SINGAPOUR | 0,6% | 2% | 549 | 17 300 | 7,2% | 18,5% |
| ITALIE | 0,8% | 1,2% | 697 | 11 409 | 10,8% | 17,3% |
| CORÉE DU SUD | 0,8% | 1,1% | 686 | 11 069 | 16,5% | 12,2% |
| EMIRATS ARABES UNIS | 0,6% | 0,9% | 547 | 8 584 | 27,1% | 26,6% |
| ESPAGNE | 0,6% | 0,8% | 506 | 7 657 | 30,1% | 37,3% |
| IRLANDE | 0,9% | 0,5% | 753 | 5 180 | 15,8% | 8,8% |
| AUTRICHE | 0,3% | 0,5% | 219 | 4 588 | 35,1% | 35,1% |
| LUXEMBOURG | 0,3% | 0,4% | 250 | 4 226 | 10,1% | 9,9% |
| BRÉSIL | 0,5% | 0,4% | 410 | 3 786 | 10,9% | 12,0% |
| ISRAËL | 0,5% | 0,4% | 452 | 3 588 | 14,6% | -13,5% |
| MEXIQUE | 0,3% | 0,3% | 284 | 2 518 | 24,1% | 12,0% |
| LITUANIE | 0,4% | 0,3% | 307 | 2 494 | -6,4% | -12,5% |
| LETTONIE | 0,3% | 0,2% | 269 | 2 360 | 33,9% | 24,7% |
| POLOGNE | 0,3% | 0,2% | 285 | 2 033 | 70,3% | 44,0% |
| FINLANDE | 0,4% | 0,2% | 327 | 1 932 | 24,4% | 6,0% |

* Total sans la Norvège, non prise en compte ici

France : les vins de Bourgogne bien présents sur les circuits traditionnels

Les vins de Bourgogne maintiennent leur part de marché en France, où ils réalisent 51 % de leurs ventes.

Les ventes de vins de Bourgogne en France se répartissent à 27 % sur le circuit traditionnel (restauration, cavistes, vente directe) + e-commerce et à 24 % en Grande Distribution.

E-commerce : les vins de Bourgogne sont largement représentés

Les sites français enquêtés privilégient fortement les vins nationaux dans leur offre (94 % des références). La Bourgogne est largement représentée : 90 % des sites visités proposent des vins de Bourgogne. Plus important, 18 % de toutes les références proposées sont des AOC de Bourgogne.

Sur le segment des vins rouges, le vignoble affiche une forte présence : 86 % des sites proposent des vins rouges de Bourgogne, pour 16 % des références commercialisées. C'est la deuxième région la plus représentée. Si l'on regarde par appellation : Gevrey-Chambertin domine (62 % de présence), devant Nuits-Saint-Georges (50 %), Mercurey (48 %) et l'AOC Bourgogne (48 %).

Sur le marché des vins blancs, la Bourgogne domine largement l'offre, toutes régions confondues (27 % de présence). Les AOC Chablis, Chablis Premier Cru, Pouilly-Fuissé et Saint-Véran en particulier sont présentes sur plus de la moitié des sites.

Parmi les vins effervescents, le Crémant de Bourgogne (1 % de l'offre de la catégorie) est présent sur 36 % des sites, ce qui est un beau score, dans cette catégorie écrasée par les Champagne.

Etude menée auprès de 50 sites pour plus de 48 000 références au format 75cl.

Hôtellerie-restauration (CHR) : la Bourgogne s'ouvre à la restauration à thème

Segment dont le suivi est toujours délicat, le CHR est **un débouché majeur pour les vins de Bourgogne. Leur présence sur les cartes reste constante (60 %)**, avec un léger retrait en restauration gastronomique et traditionnelle. Celui-ci est compensé par une augmentation en brasserie et cuisine à thème. La consommation de Bourgogne s'élargit à tous les segments, des AOC Régionales aux AOC Grands Crus. Les cartes des vins ont tendance à se restreindre.

La Bourgogne occupe la 4^{ème} place en taux de présence. Si le Nord-Est et l'Île-de-France restent des places clés, il faut souligner la progression du Crémant de Bourgogne dans le sud de la France.

Le Crémant de Bourgogne, les vins de Chablis et le Bourgogne Aligoté sont les appellations les plus vendues en nombre de bouteilles. Les plus célèbres (Meursault, Pommard...) affichent un score élevé, compte-tenu de leur production totale. L'ensemble de la gamme Bourgogne est bien valorisé en restauration.

En 2018, environ **20 % des ventes globales du circuit CHR France des 9 principaux acteurs grossistes et Cash & Carry sont des vins de Bourgogne.** Cela représente 3 % des ventes totales du vignoble.

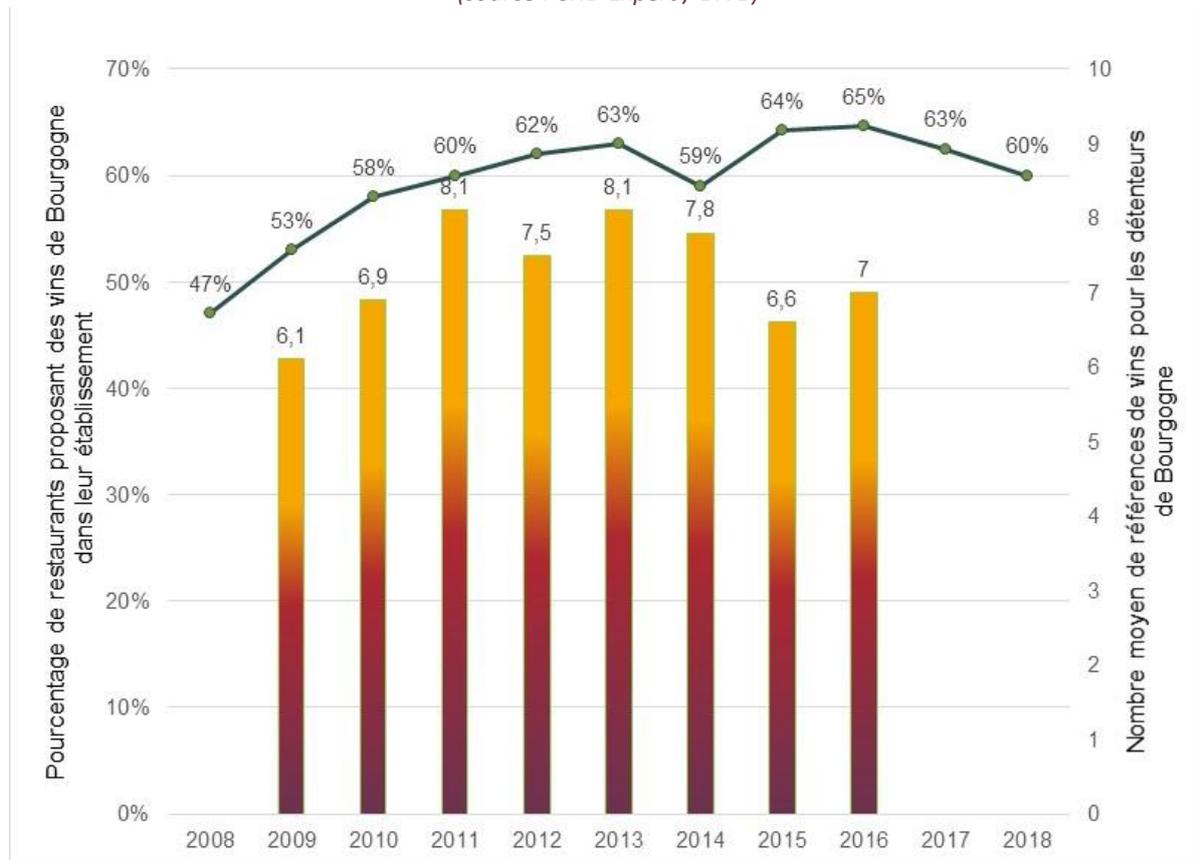
Les vins blancs de Bourgogne sont très bien représentés dans les ventes de ces intermédiaires (70 %), mais avec un bon équilibre entre AOC Régionales Mâcon, AOC Régionales Bourgogne, AOC de Chablis et autres AOC Villages. **Le Mâconnais totalise 2/5 des ventes de ces intermédiaires !**

Les ventes de vins rouges de Bourgogne sont majoritairement composées d'AOC Régionales Bourgogne. A noter : le poids conséquent des AOC Villages de la Côte Chalonnaise (18,4 %), notamment grâce à l'AOC Mercurey.

Si le Champagne s'accapare 35 % des ventes en volume de vins effervescents toutes origines (hors mousseux indéterminés), **les ventes de Crémant de Bourgogne totalisent environ 346 000 bouteilles en 2018 (2 %).**

Evolution du référencement des vins de Bourgogne en restauration française

(source : CHD Expert / BIVB)



Au travers de relevés d'offres effectués en 2017 et en 2019 auprès d'une restauration à table, le taux de présence des vins de Bourgogne atteignait respectivement 71 % et 72%.

Grande Distribution : la Bourgogne poursuit sa croissance sur un circuit en recul

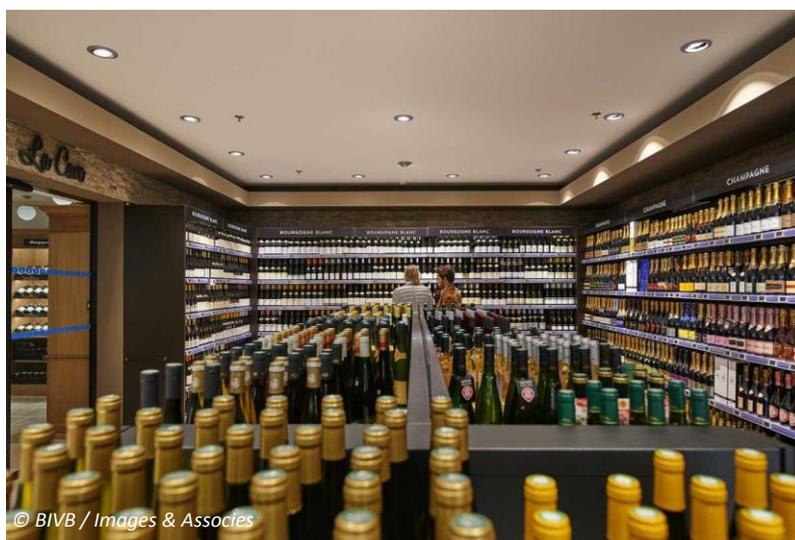
Plusieurs enseignes de la grande distribution sont en grosse difficulté, le rayon vin n'aide pas à redresser la barre, bien au contraire. Les ventes globales de vins tranquilles en hypers et supermarchés (hors drive, discount et supérettes) ont encore plongé en 2019 de - 5 % en volume (63 millions de bouteilles de moins qu'en 2018) et de - 4 % en chiffre d'affaires (- 166 millions d'euros). Ce sont les vins d'AOC qui subissent de plein fouet le recul du circuit (- 8 % en volume).

Dans ce marasme, **les ventes de vins de Bourgogne tranquilles dans les supermarchés et hypermarchés français progressent en volume (+ 2,8 % / 2018), comme en valeur (+ 5 % / 2018)**. 29,43 millions de bouteilles ont ainsi été commercialisées (hors drive, discount et supérettes), pour un **chiffre d'affaires record de près de 246 millions d'euros**. Le vignoble a gagné en un an plus de 1,2 million de bouteilles commercialisées sur le circuit, hors pertes du Coteaux Bourguignons et BGO.

Ce sont les vins blancs de Bourgogne qui compensent (+ 6,4 % en volume / 2018) les pertes des vins rouges, grâce aux AOC Bourgogne Aligoté (+ 5 %), Chablis (+ 16 %), Petit Chablis (+ 29 %), Saint-Véran (+ 14 %) et aux Villages blancs de la Côte Chalonnaise (+ 5 %). Preuve que la Bourgogne dispose d'une palette d'AOC en vins blancs incontournable sur ce circuit.

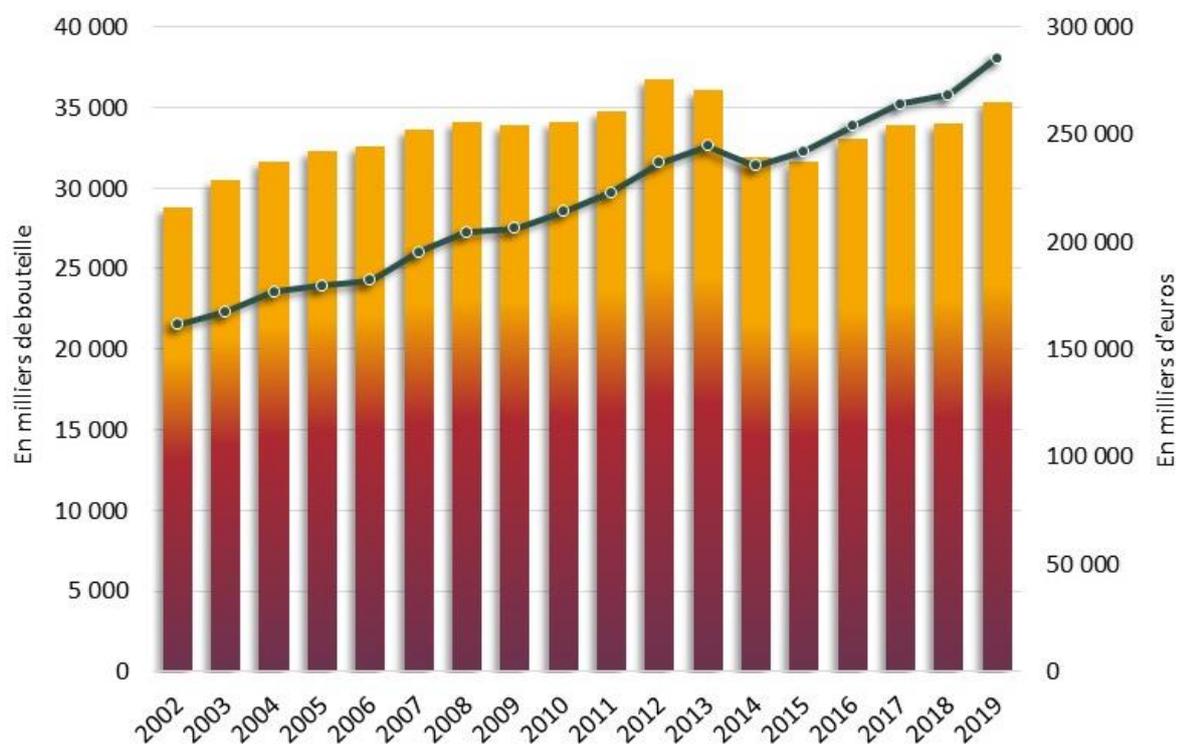
Sur 2019, **la part des vins rouges de Bourgogne suit la baisse générale de consommation des vins rouges (- 3,3 % en volume)**. Le développement des ventes des AOC Régionales Mâcon rouges (+ 5,8 % / 2018) et des AOC Villages de la Côte Chalonnaise (+ 2,7 % / 2018) ne compense pas la baisse des autres appellations rouges de la Bourgogne. Il faut néanmoins noter les bons résultats en volume de l'appellation Irancy (+ 9,8 %).

Les ventes de **Crémant de Bourgogne dans les hypers et supermarchés français (hors discount et supérettes) pour l'année 2019 se terminent sur une hausse de + 3 %, en valeur comme en volume (+ 175 000 bouteilles) par rapport à 2018**.



Evolution des ventes de vins de Bourgogne en GD France

(source : IRI / BIVB _ Vins tranquilles et Vins effervescents)



Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - Mars 2020

(Source : Douane, CAVB, FDAC, GTI, MIBD Market, IRI, CHD Expert, BIVB)

Contact :

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France du BIVB

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :     